



Contribution FSPI 0,50 %

Déclaration certifiée exacte

Nom du signataire :

le.....

Signature et cachet

Code adhérent :

Code SIREN :

BORDEREAU DE VERSEMENT 2018

Nous retourner un exemplaire daté et signé avec votre règlement **avant le 1^{er} mars 2018.**

Base de calcul de votre contribution

Masse salariale intérimaire 2017 (du 01/01/17 au 31/12/17)MSG = A €

Calcul de votre contribution FPE TT

Contribution d'ue A x 0,50 % = B €

Abattement à déduire..... = C €

CONTRIBUTION TOTALE HT

B - C = D €

TVA à 20 % ou 8,50 % DOM-TOM

TVA x D = E €

CONTRIBUTION TOTALE TTC A RÉGLER

D + E = F €

MODE DE RÈGLEMENT

VIREMENT (veuillez indiquer votre code adhérent et votre raison sociale en tête de libellé de votre virement)

CHEQUE (un seul chèque à l'ordre du **FPE TT FSPI** à joindre à votre bordereau)

IBAN

FR76 1820 6004 3365 0199 2833 593

BIC

AGRIFRPP882

Domiciliation

CRCA PARIS

Conformément à la « Loi informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification et obtenir communication des informations qui vous concernent en adressant votre demande à collecte@fafft.fr

En cas de non-paiement ou paiement partiel et à défaut d'accord amiable, seul le Tribunal de Commerce de Paris sera compétent pour connaître de l'action en recouvrement judiciaire.